

# COMITE ATLANTA-SYDNEY-ATHENES+

*« Toute forme de discrimination à l'égard d'un pays  
ou d'une personne, qu'elle soit pour des raisons raciales,  
religieuses, politiques, de sexe ou autres est incompatible  
avec l'appartenance au Mouvement Olympique ».*

(Charte olympique)

## **Lettre ouverte Au Président du Comité International Olympique**

Paris, le 9 septembre 2004

Monsieur le Président,

Les Jeux Olympiques d'Athènes sont maintenant terminés et c'est l'heure des bilans.

Vous connaissez les raisons de l'action que mène le Comité ATLANTA-SYDNEY-ATHENES + depuis plus d'une décennie : obtenir qu'enfin la Charte Olympique soit appliquée dans son intégralité en ce qui concerne les femmes et qu'à ce titre il n'y ait plus de délégations nationales sans femmes ni d'exclusion des femmes de certaines disciplines sous des prétextes culturels ou religieux.

En février 2004, vous avez accepté de nous recevoir et, lors de cette rencontre, vous vous êtes montré raisonnablement optimiste, nous laissant entendre que le noyau dur de pays encore récalcitrants qui n'envoient aucune femme aux Jeux pourrait être réduit de moitié passant de 9 à Sydney à 4 ou 5 à Athènes.

A nos yeux c'était encore inacceptable, mais au moins cela témoignait de la continuité et de l'efficacité des actions d'incitation exercées par le CIO à l'égard de ces pays depuis que nous avons soulevé cette question après les JO de Barcelone en 1992. C'est pourquoi, nous avons décidé de maintenir une rencontre avec la presse à Athènes le 11 août 2004. Nous avons tenu à saluer les progrès réalisés en invitant à notre conférence de presse la jeune délégation (mixte) d'athlètes d'Afghanistan, tout en rappelant l'absence de femmes de certaines délégations, principalement des pays islamistes.

L'enjeu de notre combat, nous l'avons exprimé de façon très claire lors de notre rencontre à Athènes avec Anita DeFranz, présidente de la Commission Femmes du CIO : refuser la ségrégation que certains voudraient voir s'instaurer entre les hommes et les femmes et qui s'accompagne toujours de violences et de statuts inégaux. Elle n'est pas plus tolérable vis-vis des athlètes femmes qu'elle ne l'était vis-à-vis des athlètes noirs d'Afrique du Sud. A l'appui de notre message nous avons cité les cas exemplaires de trois pays qui combattent ce fléau : l'Afghanistan tout juste sorti de la dictature des talibans, l'Algérie marquée par la résistance héroïque des femmes algériennes à la progression de l'intégrisme et, enfin, la France et les banlieues de ses grandes villes : un rapport commandé par la Ministre de la Parité et de l'Egalité Professionnelle et le Ministre de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative, rendu public en avril de cette année, dénonce les progrès de la ségrégation à l'encontre des jeunes filles dans les clubs sportifs ainsi que les violences dont sont l'objet celles qui ne se soumettent pas et propose des actions concrètes afin de s'opposer à cette évolution.

Nous pensions que le CIO avait enfin entendu notre message.

## COMITE ATLANTA-SYDNEY-ATHENES+

*« Toute forme de discrimination à l'égard d'un pays ou d'une personne, qu'elle soit pour des raisons raciales, religieuses, politiques, de sexe ou autres est incompatible avec l'appartenance au Mouvement Olympique ».*

(Charte olympique)

Or, que s'est-il passé dans les faits au delà des quelques avancées que nous avons saluées ?

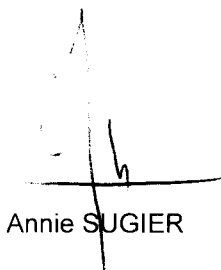
- globalement, le chiffre de délégations ne comportant pas de femmes est resté constant, même si cela traduit quelques variations peu significatives. Ces 9 pays sont principalement les pays islamistes : Arabie Saoudite, Brunei Darussalem, Emirats Arabes Unis, Oman, Qatar, Yemen, auxquels il faut ajouter des pays qui conjoncturellement ( mais les raisons avancées sont aussi à vérifier) n'ont pas envoyé de femmes à ces Jeux : Antilles Néerlandaises, Iles Vierges, Liechtenstein.

- parmi certaines délégations des pays islamistes qui comportent des athlètes femmes, celles-ci sont voilées et de fait absentes de la plupart des disciplines qui impliquent un habit fonctionnel comme les nageuses par exemple. Cela est aussi inacceptable, il s'agit d'un contournement de la charte olympique.

- enfin, lors de la cérémonie de clôture, alors que les quelques personnes qui vous entouraient avaient sans doute fait l'objet d'une sélection rigoureuse car c'était l'un des moments les plus forts de cette cérémonie, vous êtes apparue, sous le magnifique drapeau olympique qui claquait au vent avec à vos côtés une femme voilée de la tête aux pieds ! Quelle injure aux valeurs olympiques ! L'actualité tragique que nous vivons aujourd'hui en France à travers le chantage exercé contre la France sur la question du voile par un groupe d'intégristes qui a enlevé en Irak deux journalistes et leur chauffeur, montre que le voile, symbole de la ségrégation entre les sexes, est devenu le porte-drapeau de l'intégrisme islamiste.

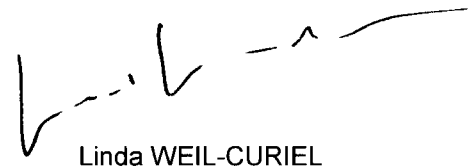
C'est parce que nous sommes profondément convaincues de la gravité de la situation, que nous vous demandons, dans la perspective des JO de Pékin, de créer un groupe de travail, comprenant les Fédérations Internationales, auquel nous serions associées et dont l'objet serait d'analyser de façon approfondie l'évolution des pratiques de ségrégation des femmes dans le cadre de la préparation des Jeux Olympiques et de proposer des moyens pour y porter remède.

En souhaitant que vous donniez une suite favorable à cette proposition, veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos salutations les meilleures.



Annie SUGIER

Les co-fondatrices



Linda WEIL-CURIEL